

LE NA JOIE

N° 211 du 03 DÉCEMBRE 1994 - 22^e ANNÉE

FEUILLET d'info MENSUEL
publié pour la
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





PRENDRE UN ANCIEN PAR LA MAIN....

(d'après une chanson d'Yves DUTEIL).

Prendre un ancien par la main
Pour la fin de son chemin,
Pour lui donner la confiance en son pas
Prendre un ancien par le bras.
Prendre un ancien par le coeur,
Lui donner un peu d'bonheur,
De la vieillesse soulager les malheurs,
Prendre un ancien par le coeur.

Prendre un ancien par la main
Et lui chanter des refrains,
Qui lui rappellent sa jeunesse et sa vie,
Etre pour lui, un ami.
Prendre un ancien par l'amour
Pour embellir ses vieux jours,
L'aider à supporter le poids des ans,
Prendre un ancien en l'aimant.

Prendre un ancien par la main
Et consoler ses chagrins,
Lui donner l'amour dont il a besoin,
Etre pour lui un soutien.
Prendre un ancien tel qu'il est,
L'entourer de son respect
En pensant que bientôt viendra le jour
D'être un ancien à son tour.

Andrée BARBIER.



Paroisse St Barthelemy

La messe a lieu désormais le dimanche à 10.45h
(pas de messe le samedi).



Amnesty International

Comme chaque année, le groupe Amnesty de Gembloux vendra des bougies autour de la date du 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

A Ernage, elles seront disponibles chez Corinne et Eric et à la sortie de la messe du 4 décembre au prix de 100F.

C. JORIS



JOURNAL DU JUMELAGE:

GRAND CONCOURS DE LOGOS:

Thème: Illustrer le rapprochement de Skyros et de Gembloux (Ernage).

Ce concours consiste à: Créer un logo qui sera imprimé sur tee-shirts et casquettes. Ce dessin illustrera les liens d'amitié naissants entre Skyros et Ernage.

Conditions:

- Ouvert à tous les habitants du Grand Gembloux.
- Présenté sur format A4 (21x 29 cm).
- Le nom et l'adresse se trouveront au verso (pas de signature afin de ne pas influencer le jury).
- Le document est à adresser avant le 1/1/1995 à:
Michel Evrard
43, rue C. Cals
5030 Gembloux.
- Note: afin d'en savoir encore plus, vous pouvez téléphoner à Michel Evrard qui vous développera le thème et répondra à toutes vos questions (Après 18h00 au 61.53.97).

Premier prix: L'auteur du meilleur projet recevra un bon de 5.000 frs. à valoir sur un repas au restaurant grec « CHEZ SPYROS », av. des combattants, Gembloux.



Ami(e)s sportifs
Ami(e)s intellectuels
Ami(e)s débrouillards

et aux autres,

Encore une fois, nous faisons appel au pouvoir mobilisateur des Ernageoises et Ernageois.

Les villages environnants tels que Chastre, Nil, Corbais, Walhain, Orbais etc... nous ont reconnus en tant que patelin redoutable et déjà redouté.

Ils nous offrent de participer «**Aux Moissons de l'Amitié**». C'est une chance et une occasion de prendre un plaisir certain et gratuit. Dès lors, nous avons besoin de vous tous de 6 à 66 ans. Un maximum est souhaité et chacun est le bienvenu.

Les «**MOISSONS DE L'AMITIE**», ce sont 3 jours de détente, de compétition, qui se dérouleront fin juillet ou début août 95 où l'on peut montrer ses capacités sportives, techniques, d'agilité et de connaissance générale. Intéressé, convaincu ou à convaincre nous vous attendons à la réunion qui aura lieu le 12 décembre 94 à 19h30 à la buvette du Rapid Ernageois. Nous vous exposerons le sujet et répondrons à toutes vos questions.

Eric DETERVILLE
Nicolas JEANDRAIN



AVIS A TOUS !

Stéphanie étant en année de patronat à Limal recherche des modèles en coiffure Messieurs et Dames.

Si vous savez être libre quelques heures le lundi ou mardi, si vous êtes soucieux de la réussite des jeunes, voici ce qu'elle recherche:
Pour les messieurs :

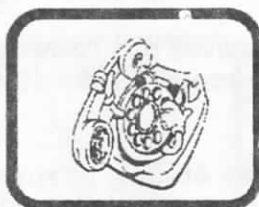
- Shampoing colorant ton sur ton ou fantaisie (résiste à 6 shampoings)
- coupe selon photo (2 coiffures différentes)

- coupe complète (rasoir)
- taille barbe et moustache
- jetting ou permanente ou décolllement racines.

Pour les dames :

- mèches
- diacolor (résiste à 15 shampooings)
- balayage (reflet fantaisie)
- coloration (reflet chaud)
- permanente
- coupe nouvelle ligne.

Si vous êtes intéressé(e)s, contactez-la pour tout renseignement au 61.31.88.
D'avance, elle vous remercie.



J'adore les enfants.

Appelez-moi si vous cherchez une baby-sitter à
Ernage uniquement.
Renseignement: 081/61.05.20

Jennifer VINCENT.



MUTUALITE CHRETIENNE NAMUR

Section n° 30

Permanence : rue Omer Piérard 124

EN DECEMBRE : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 h.

EN JANVIER : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 h.

A L'ATTENTION DES PARENTS

Etudes et assurance-maladie

- pour les jeunes de 18 ans et plus, qui continuent des études

Pour que vos enfants de 18 ans (au 1.1.94) continuent à bénéficier des soins de santé auprès de votre mutuelle :

1. Votre Caisse d'Allocations Familiales va vous adresser un questionnaire dont une partie doit être complétée par la Direction de l'établissement scolaire.
2. Cette formalité accomplie, et quand vous aurez complété la partie qui vous est réservée, envoyez le document à la Caisse d'Allocations Familiales.
3. Par la suite, votre Caisse vous fera parvenir une attestation à remettre à

vosre Mutualité, APRES Y AVOIR APPLIQUE UNE VIGNETTE JAUNE.
A ce moment, les droits des enfants concernés seront prolongés à nouveau pour un an.

REMARQUE :

Si, dans le courant de l'année scolaire, un enfant abandonne ses études soit pour travailler, soit pour maladie ou toute autre raison, vous devez en avvertir votre délégué de mutuelle le plus tôt possible.

. Si votre enfant est sous contrat d'apprentissage et que vous ne recevez pas l'attestation d'allocations familiales, une attestation du Secrétariat d'apprentissage sera valable (y appliquer une vignette jaune).

. Si les études sont poursuivies et que vous ne recevez pas l'attestation, une attestation de l'école indiquant la période scolaire 1994-1995 SERA VALABLE (y appliquer une vignette jaune).

. Si votre enfant atteint 25 ans et qu'il continue des études, il faudra demander son inscription comme titulaire dès le premier mois du 25ème anniversaire, en présentant une attestation d'études supérieures.

- pour les jeunes qui arrêtent les études

. En attendant le travail, ils doivent s'inscrire comme demandeurs d'emplois.

. Ils doivent s'affilier à une mutuelle.

Quand ?

. soit le premier jour de travail

. soit le jour où le stage d'attente du FOREM est terminé.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite déjà un Joyeux Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse année 1995, exempte autant que possible de problèmes et de soucis de santé.

Eugène DEHOUX.

*Pour vos DECORATIONS DE N O E L
tout près de chez vous à la PETITE ECOLE D'ERNAGE*

VENEZ PROFITER DE NOTRE GRAND

****** MARCHE DE NOEL ******

OUVERT DE 14H30 à 19H

LE JEUDI 15 ET LE VENDREDI 16 DECEMBRE

*GRAND CHOIX DE CARTES DE VOEUX
MILIEU DE TABLE
BOUGEOIRS
VITRAUX
MOBILES
CRECHES
CALENDRIERS*

...

*Les enfants auront le plaisir de vous vendre
ces différents bricolages réalisés par
des artistes bénévoles*

Merci de votre visite

... VIN CHAUD...

Le dimanche
18 décembre
à 16 H

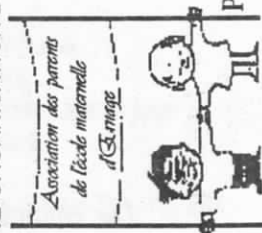
à l'église d'Ernage



concert de Noël

Venez en famille écouter

UNE ORGANISATION DE :



La chorale : " Le petit Ryton "
Sous la direction de Robert Alain

PREVENTE CHEZ ANNE MARIE DEPIREUX

Journée : 18, rue E.LABARRE - ERNAGE : 081/61.52.03

Soirée : 8, rue du Sigebert - GEMBL. : 081/61.04.02

Prévente : 100 F PAF: Adultes 150 F Enfants >12A 50 F